

• LES ACTUALITÉS •

Bois d'œuvre : les écologistes dénoncent les contre-propositions faites aux Américains

Le projet d'aires forestières protégées serait menacé, selon l'UQCN

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Des écologistes québécois craignent que les récentes contre-propositions québécoises dans le dossier du bois d'œuvre ne compromettent l'atteinte des objectifs de la politique annoncée sur les aires protégées.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) appréhende une pénurie de territoires forestiers à protéger si Québec en ouvre de nouveaux à des fins d'exploitation commerciale pour satisfaire la demande des Américains de créer un secteur privé témoin en forêt boréale.

L'UQCN applaudit cependant à la décision de Québec d'avoir écarté dans ses quatre contre-propositions toute idée de privatisation même partielle des forêts publiques du Québec, un des enjeux cachés de cette négociation hautement technique.

Selon le président de l'UQCN, Harvey Mead, cet organisme «est convaincu que, pour considérer adéquate toutes les facettes de la forêt, un régime de tenure publique responsabilisant la société civile offre des perspectives insoupçonnées» parce qu'il permet une meilleure intégration des impératifs d'exploitation commerciale et de conservation des espèces en cause.

Le fond du problème

La prise de position de l'UQCN en fin de semaine fait suite au dépôt par Québec de quatre propositions aux négociateurs américains.

On apprend de ce document que les Américains se plaignent fondamentalement de ce que les industriels de la forêt boréale québécoise obtiennent leur bois à un prix sans rapport avec un marché concurrentiel. Québec exige des royautés des exploitants mais, soutiennent les États-Unis, elles ne se comparent pas au prix qu'exigerait un propriétaire privé d'un autre exploitant privé, dont le prix de vente sur un marché libre devrait inclure le prix de vente de la ressource en sus des frais d'aménagement et de re-végétation, l'ouverture des accès, ponceaux et routes, la main-d'œuvre et les coûts de la machinerie.

Québec utilise les prix pratiqués par les exploitants privés dans le sud du Québec comme indica-

teur pour déterminer la royauté exigée des exploitants privés dans les forêts publiques. Mais rien de tel n'existe pour les régions nordiques où, en principe, les coûts devraient être plus élevés pour des raisons évidentes.

En somme, indirectement, c'est la tenure publique de l'ensemble des forêts québécoises qui est en cause dans ce débat qui s'est soldé durant la dernière année par l'imposition de pénalités s'élevant à 32 % sur le bois d'œuvre québécois vendu aux États-Unis. Dans le passé, les Américains, qui ont privatisé une grande partie de leurs forêts, ont été systématiquement déboutés lorsqu'ils ont soutenu devant des instances internationales que le Québec ou les autres provinces subventionnaient directement ou indirectement leur industrie forestière.

La situation des exploitants québécois est différente à plusieurs égards de celle de ces exploitants américains qui ont soit acheté des forêts ou qui les louent en plus de devoir maintenir la valeur de cet actif à long terme par des aménagements, ce qui pousse les prix à la hausse. Pour s'assurer d'un marché véritablement concurrentiel et éviter le gaspillage d'une ressource d'accès trop peu coûteux, plusieurs États américains interdisent aux exploitants forestiers d'avoir des intérêts dans les entreprises ou industries qui utilisent ou transforment le bois, comme les papeteries. Ce système crée un «marché de vendeurs» de bois, ce qui assure un jeu d'offre et de demande qui n'existe pas ici et des prix qui reflètent davantage la valeur de la ressource.

Propositions québécoises

Les propositions québécoises, dont les impacts sociaux n'ont pas été débattus publiquement ici avant d'être déposées, visent à instituer dans les forêts nordiques un marché témoin, soumis à la concurrence, qui permettrait d'aligner sur une valeur marchande le niveau de la royauté exigée pour obtenir l'accès à la ressource forestière boréale. Ainsi, au lieu de vendre tout simplement une partie de la forêt boréale pour créer un secteur privé témoin à côté des forêts publiques, Québec a proposé quatre formules, dont trois rapprocheraient sa structure d'exploitation d'un marché concurrentiel.



ARCHIVES LE DEVOIR

Indirectement, c'est la tenure publique de l'ensemble des forêts québécoises qui est en cause dans le débat sur le bois d'œuvre.

■ En vertu de sa première proposition, il accorderait des droits de coupe annuels sur 350 000 mètres cubes de bois en forêt boréale auxquels les exploitants forestiers auraient accès à l'occasion d'une enchère publique où on vendrait ce «bois debout», c'est-à-dire avant de le couper. L'entreprise, coopérative ou municipale qui offrirait le meilleur prix à Québec obtiendrait les droits de coupe. Et ce prix déterminerait par la suite la royauté que Québec exigerait des autres exploitants, détenteurs de Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF), d'une durée de 25 ans (un des facteurs que les Américains assimilent à une entrave au jeu du marché).

■ En vertu du deuxième scénario, des parterres de coupe seraient offerts, toujours à l'enchère, pour de courtes périodes de 1,5 ou 10 ans au lieu des 25 ans offerts aux détenteurs de CAAF. Cela permettrait, souligne la proposition québécoise, l'entrée de «nouveaux joueurs» ou de plus petits exploitants en plus de susciter une offre supplémentaire de bois, ce qui aurait tendance à faire fléchir les prix. Ces exploitants ne devraient pas, cependant, avoir de lien avec les industriels qui achètent le bois.

■ La troisième proposition de Québec enlèverait l'obligation faite aux détenteurs de CAAF de réaliser leurs coupes annuelles sous peine de voir diminuer leur quota. Cette obligation engendrerait des surplus qui font chuter les prix du bois d'œuvre québécois.

■ La quatrième proposition aurait pour objectif principal d'imposer des normes environnementales plus rigides, basées sur des indicateurs biologiques, de façon à forcer les exploitants à maintenir toutes les populations animales, la diversité biologique et la mixité arboricole des forêts. Cela coûterait plus cher et réduirait l'ampleur de la récolte, ce qui relèverait les prix en réduisant l'offre.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) s'inquiète surtout des trois premières propositions qui auraient pour effet d'accorder de nouveaux territoires de coupe alors que Québec soutient depuis deux ans qu'il lui est impossible de préserver 8 % du domaine forestier québécois grâce à une politique de protection d'aires protégées. Alors que Québec protège à peine 2 % de ses milieux naturels, l'Ontario a désigné 8 % de son territoire sous forme d'aires protégées.

L'UQCN, qui applaudit aux propositions destinées à faire entrer de nouveaux et plus petits exploitants en forêt, s'inquiète de ce que les propositions gouvernementales vont rendre encore plus difficile la mise en place d'une politique d'aires protégées, sans cesse remise à plus tard par Québec. Une étude réalisée par les exploitants forestiers et un groupe environnemental international proposaient que les quelques territoires disponibles servent de compensation aux exploitants qu'il faudrait sortir des territoires destinés à être transformés en aires protégées.

EN BREF

Baisse prévue des taux d'intérêt

(PC) — Le coût du crédit personnel devrait chuter quelque peu, cette semaine, puisque la Banque du Canada abaissera selon toute vraisemblance ses taux d'intérêts. Les analystes affirment que la banque centrale a plusieurs bonnes raisons de réduire son taux directeur, demain, alors qu'elle procédera à la première annonce de l'année en ce qui a trait à ses taux. En principe, il ne reste plus vraiment qu'à savoir si la banque re-tranchera un quart ou la moitié d'un point de pourcentage à son principal taux, actuellement à 2,25 %.

Réseau de drogue démantelé

(PC) — Les policiers ont démantelé un important réseau de fabrication de drogue, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, au nord de Montréal. Depuis mercredi dernier, les forces policières de la MRC de Deux-Montagnes ont fouillé une quinzaine de résidences — toutes situées dans le même quartier — de cette petite ville et y ont découvert des serres hydroponiques servant à la production de marijuana. La valeur de la drogue saisie est estimée entre 10 et 15 millions. Quatre personnes ont été arrêtées depuis le début de l'opération. Deux d'entre elles ont déjà comparu au palais de justice de Saint-Jérôme, hier.

Les timbres-poste coûteront plus cher

(PC) — Il ne faut pas oublier qu'à compter de demain, le prix d'un timbre au Canada augmentera. Il passe de 47 à 48 cents. Pour une lettre à destination des États-Unis, la hausse est de cinq cents, à 65 cents, et pour toute autre destination, elle est de 20 cents, à 1,25 \$.

Forum social mondial de Porto Alegre

Un spectacle permettra de financer le voyage des délégués québécois

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Une douzaine de délégués québécois se préparent en vue du grand rendez-vous de Porto Alegre, au Brésil, à l'occasion du Forum social mondial où sont attendus à la fin du mois quelques dizaines de milliers de militants opposés à la mondialisation en provenance de 120 pays. Réunis au sein du Comité québécois du Forum social de Porto Alegre, les représentants québécois organisent demain soir un spectacle afin de financer leur voyage et comptent bien lancer à leur retour une vaste campagne de mobilisation dans toutes les régions du Québec.

Le rassemblement au Brésil, qui se déroulera du 31 janvier au 5 février prochain, se tient au même moment que le Forum économique mondial de Davos (exceptionnellement tenu à New York cette année), mais il revêt un caractère unique, explique Alexandra Guité, du groupe Alternatives, car il ne s'agit pas d'un «contre-événement» ou d'un simple geste de dénonciation. Ce sera plutôt l'occasion pour les militants représentant la société civile d'approfondir leur réflexion, de proposer des solutions de rechange à la pensée unique qui marque l'ordre économique mondial et de consolider les alliances entre les réseaux disséminés dans le monde.

Faisant cause commune, des groupes québécois ont créé le Comité québécois du Forum social mondial de Porto Alegre afin d'optimiser la portée de leurs actions. Celui-ci regroupe une dizaine d'organisations aux horizons divers, soit Alternatives, Équité, Opération SalAMI, l'Union paysanne, ATTAC-Québec, la Marche mondiale des femmes, Cybersoli-

itaires, le Centre des médias alternatifs, le Carrefour de l'Internet citoyen et le Comité Parc-Extension.

Pour discuter les quatre grands thèmes du Forum, dont l'accès aux richesses, le pouvoir politique et l'éthique, les militants réunis à Porto Alegre seront conviés à plus de 700 ateliers et conférences. Les représentants québécois dirigeront d'ailleurs plusieurs ateliers pour présenter à leurs homologues les résultats de la lutte menée ici. Certains d'entre eux comptent aussi prolonger leur séjour afin de se familiariser avec les procédés de l'administration municipale de Porto Alegre dirigée depuis douze ans par le Parti des travailleurs. Les concepts de démocratie participative qui y sont appliqués suscitent l'intérêt des délégués qui croient que le modèle pourrait inspirer des organisations politiques d'ici, notamment dans le contexte des fusions municipales québécoises. Au retour de Porto Alegre, une vaste opération de mobilisation et de sensibilisation sera menée auprès des Québécois de toutes les régions.

Afin de financer le voyage des délégués et de leur suite, un spectacle bénéficie baptisé «Carnaval social mondial» et animé par Vivian Barbot, présidente de la Fédération des femmes du Québec, aura lieu demain soir au Medley à 19h30. Comme on pouvait s'y attendre, la musique latino-américaine et québécoise sera à l'honneur avec les participations du groupe de Paolo Ramos, de l'Ensemble Alcalanto, de la chanteuse vénézuélienne Soraya Benitez et de Loco Locass. L'ambiance carnavalesque sera assurée par des artistes de cirque et les présentations faites par des personnalités de la scène militante compléteront la programmation de la soirée.

Plusieurs procès impliquant les Hells débutent aujourd'hui

MICHELLE MACAFEE
PRESSE CANADIENNE

Il ne sera bientôt question que de motards dans les tribunaux de Montréal, où plusieurs causes importantes impliquant des membres et associés présumés des Hells Angels sont sur le point d'être entendues.

Dès aujourd'hui, les arguments juridiques seront présentés dans le cadre du second procès pour meurtre de Maurice Boucher, accusé d'avoir ordonné l'assassinat de deux gardiens de prison, en 1997.

Chef des Hells du Québec, Boucher a été acquitté en 1998. Une cour d'appel a toutefois ordonné, en 2000, la tenue d'un nouveau procès, puisque le juge de première instance aurait commis une erreur en transmettant ses instructions au jury.

Les procédures préparatoires au procès de 13 Hells Angels et motards affiliés, accusés des meurtres au premier degré de 13 rivaux des Rock Machine, un gang aujourd'hui disparu, reprennent également aujourd'hui. Plusieurs anciens Rock Machine font désormais partie de l'organisation internationale des Bandidos.

Les accusés dans le cadre de cette affaire font partie de la cen-

taine de personnes qui furent arrêtées lors d'une opération de police menée contre les Hells à la grandeur de la province, en mars dernier.

Boucher fait aussi face à 13 chefs de meurtre au premier degré, relativement aux décès des Rock Machine. Toutefois, les procédures ont été suspendues jusqu'à ce que débute son procès pour les meurtres des gardiens de prison.

Les procédures préparatoires aux procès de Boucher et des 13 motards devraient durer environ deux mois. Selon toute vraisemblance, les jurys n'entendront pas la preuve avant mars, et certains des procès dureront entre sept et neuf mois.

Parmi les autres procédures judiciaires impliquant des motards et devant se poursuivre en cour, ces prochains temps, on compte:

■ une affaire impliquant 17 personnes accusées de complot en vue de commettre un meurtre, de faire le trafic de drogue et de se livrer au gangstérisme;

■ le procès séparé de certains dirigeants des Hells souhaitant que la preuve soit traduite et réclamant la tenue de procédures en anglais;

■ une affaire impliquant 49 personnes accusées de trafic de drogue et de gangstérisme.

Registre public

De l'argent non réclamé dort chez le Curateur

PRESSE CANADIENNE

Québec — Malgré la mise en place d'un registre public, il y a huit mois, le Curateur public du Québec a toutes les difficultés du monde à retrouver les 168 000 propriétaires des 81 millions engrangés dans ses coffres depuis qu'il a été désigné guichet unique pour

l'accès aux biens non réclamés. Le registre public, qui permet aux citoyens québécois de savoir s'ils sont détenteurs d'un compte oublié dans une caisse populaire ou d'une succession ignorée, est pourtant populaire. Au cours de ses quatre premiers mois d'existence, il a en effet été consulté par quelque 100 000 personnes.

Ces consultations n'ont toutefois permis de régler que 1182 dossiers, ce qui est bien peu en regard des 168 000 existants. Il s'agit néanmoins d'une perspective intéressante par rapport à l'année précédente, alors qu'il n'y avait pas de registre public; 1241 dossiers avaient alors été réglés en 12 mois, ce qui avait permis de restituer 779 860 \$.

Selon Pierre Verge, porte-parole du Curateur, le registre demeure sous-utilisé, malgré sa facilité d'accès, par Internet et une ligne téléphonique sans frais. C'est d'ailleurs ce qui motive l'organisme à participer au prochain Salon d'Épargne-Placement de Québec, du 18 au 20 janvier, et à celui de Montréal, quelques jours plus

tard. Les visiteurs pourront y consulter le registre, d'utilisation extrêmement facile. La loi ayant fait du Curateur public du Québec le guichet unique d'accès à la grande majorité des biens non réclamés est entrée en vigueur en juillet 1999, mais ce n'est qu'à la fin de l'année 2000 que les transferts de biens ont commencé.



La justice en a plein le dos.

Le Chemin de l'enfer
AUX GRANDS REPORTAGES
ce soir 20h

animation :
Michèle Violey



en direct sur la vie

• LE DEVOIR •

LE MONDE

Le processus de paix s'effondre

La Colombie se prépare au pire

Les FARC s'engagent à poursuivre la lutte

Bogotá (AFP) — Le processus de paix en Colombie semble avoir atteint un point de non-retour après la réponse des FARC qui ont hier rejeté la responsabilité de la crise sur le président Andrés Pastrana et se sont engagés à poursuivre la lutte sous toutes ses formes.

«L'ultimatum de 48 heures [adressé samedi par le président Pastrana], qui prend fin le 14 janvier à 21h30, modifie de manière unilatérale l'accord qui a accompagné les trois années de négociations et signifie la fin du processus de paix dans sa forme actuelle», ont estimé les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) dans un communiqué.

Le président Pastrana avait mis en demeure samedi les FARC d'évacuer avant ce soir la zone démilitarisée placée sous leur contrôle depuis trois ans.

L'organisation rebelle affirme d'autre part que la responsabilité de la rupture des négociations revient au président Pastrana qui a pris sa décision «en dépit des efforts réalisés les 11 et 12 janvier en présence de l'Américain James Lemoyne», l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

«Au pays et au monde entier, nous réaffirmons notre détermination à poursuivre la lutte, sous toutes ses formes, pour réaliser les changements nécessaires au pays et aboutir à la réconciliation et à la reconstruction», a ajouté l'organisation rebelle.

Le chef d'Etat colombien avait jugé «insuffisantes» samedi, les dernières propositions des FARC élaborées aux côtés de James Lemoyne qui a tenté pendant deux



jours de renouer le dialogue entre les deux parties.

«Le document des FARC n'apporte pas de réponses claires et directes. De fait, depuis samedi soir à 21h30, le délai de quarante-huit heures a démarré», avait expliqué M. Pastrana, demandant aux FARC d'évacuer la zone démilitarisée de Caguán avant ce soir.

Ce territoire de 42 000 km² situé dans une zone stratégique du

sud du pays, avait été placé sous le contrôle des FARC en janvier 1999 afin d'instaurer le début du processus de paix.

La prise de possession de cette zone ayant été effectuée à l'occasion d'une cérémonie officielle, le 7 janvier 1999, les FARC ont demandé hier que leur départ des cinq principales communes de cette région soit organisé dans les mêmes conditions.

«Nous proposons au président de signifier notre départ au cours d'une cérémonie publique qui se tiendra en présence de représentants de la communauté internationale et de la société civile colombienne qui tout au long de ces trois ans ont apporté leur soutien à cette tentative de réconciliation et de reconstruction nationale», précise le communiqué.

En état d'alerte maximum

Les FARC ont demandé également à M. Pastrana «de garantir la vie et la sécurité des habitants de cette région» devant les craintes grandissantes d'une escalade de la violence.

Des troupes de l'armée colombienne — 13 000 hommes ont été placés en alerte maximum depuis mercredi — étaient en mouvement depuis hier matin pour rejoindre les abords de la zone militarisée, a indiqué le général Jorge Mora du haut-commandement militaire.

«Une fois de plus les intérêts desquels d'une minorité de privilégiés et riches ont pris le dessus sur les intérêts de 40 millions de Colombiens», ajoute enfin le communiqué des FARC dont le chef historique, Manuel Marulanda (alias Tirofijo) n'est pas apparu en public depuis le début la crise mercredi dernier.

Seule la présence de James Lemoyne hier matin dans la localité de Los Pozos, au cœur de la zone démilitarisée, constituait un espoir pour la population de cette zone de renouer le dialogue censé mettre fin à trente sept ans d'une guerre civile qui a fait 200 000 morts.

Bref évanouissement du président Bush

Washington (Reuters-AFP) — Le président George Bush s'est évanoui hier soir alors qu'il croquait un bretzel devant un match de football américain à la télévision, mais un examen médical a montré qu'il se portait bien, a déclaré son médecin personnel.

L'incident a eu lieu à 17h35 alors que le président regardait un match de football opposant les Ravens de Baltimore et les Dolphins de Miami.

Le président américain est tombé d'un canapé et s'en sort avec une petite éraflure à la pommette et une légère contusion à la lèvre inférieure. Il est resté inconscient seulement quelques secondes, a précisé son médecin, le colonel de l'armée de l'air Richard Tubb. En se réveillant, George Bush a immédiatement appelé l'infirmière de garde à la Maison blanche, le commandant de l'armée de l'air Cindy Wright, qui a alerté le médecin.

Celui-ci a pratiqué un électrocardiogramme et plusieurs autres examens, qui se sont avérés normaux.

«Je n'ai rien décelé de grave», a souligné le Dr Tubb. «Il s'est évanoui en raison d'un ralentissement temporaire du rythme cardiaque.»

Selon Tubb, le chef de la Maison blanche s'était plaint de ne pas se sentir très bien ces deux derniers jours. Il venait de manger un bretzel qu'il a apparemment mal avalé, ce qui a provoqué un ralentissement du rythme cardiaque et l'évanouissement, a expliqué le médecin.

A la suite de cet incident le président a pris une soupe et une salade, en guise de dîner, et est ensuite allé se coucher.

Le colonel Tubb a précisé que George Bush, qui pratique le jogging très régulièrement, est doté d'un rythme cardiaque au repos de 35-45 battements par minute, bien inférieur à la moyenne de 60 à 100 par minute. Le porte-parole de George Bush, Ari Fleischer, a précisé que ce dernier avait maintenu un déplacement de deux jours dans l'Illinois, le Missouri et en Louisiane, qui débute aujourd'hui.



Cette vieille réfugiée palestinienne, sa carte d'identité entre les mains, attendait hier un peu d'aide de la Croix rouge internationale après la démolition par des bulldozers israéliens d'une soixantaine de maisons à Rafah dans le sud de Gaza.

Démolition de maisons palestiniennes

Israël dans l'embarras

Jérusalem (AFP) — La destruction massive de maisons palestiniennes par l'armée provoquait hier embarras et polémiques en Israël, mais les autorités paraissent décidées à poursuivre les actes de représailles.

Trois ministres travaillistes ont élevé des réserves sur la démolition jeudi d'une cinquantaine de maisons à Rafah, dans la bande de Gaza, qui a laissé plus de 500 sans-abri, après une attaque meurtrière contre l'armée israélienne.

Ces critiques leurs ont valu d'être rabroués par le chef du gouvernement Ariel Sharon, qui a demandé aux ministres, lors de la réunion hebdomadaire du cabinet, de ne pas s'exprimer publiquement sans avoir entendu les explications des responsables militaires, a-t-on indiqué de source gouvernementale. Il a justifié la conduite de l'armée, soulignant la nécessité «d'empêcher des contrebandes d'armes» dans un secteur frontalier de l'Egypte.

Avant la réunion, le ministre des Sciences et de la Culture, le général de réserve Matan Vilnai, a estimé qu'«il aurait fallu procéder autrement et fournir aux familles des caravanes de remplacement».

«Je suppose que l'armée a de bonnes raisons de détruire des maisons qui, là où elles sont situées à proximité immédiate de la frontière égyptienne, offrent des abris à la contrebande d'armes, mais Israël ne peut se permettre de frapper à l'aveuglette», a-t-il ajouté.

Il s'est inquiété de l'image donnée par l'armée par cette destruction de maisons, la plus massive en un jour depuis le début de l'intifada, le soulèvement palestinien, en septembre 2000.

Le ministre des Affaires étrangères Shimon Peres a pour sa part réclamé des «explications sans ambiguïté» sur les démolitions, mais n'a pas remis en cause le bien fondé de l'opération.

Le quotidien libéral Haaretz a dénoncé sévèrement l'opération, qu'il a qualifiée d'«aveugle cruauté». «Ce qui s'est passé dans le camp de réfugiés de Rafah est un acte de destruction gratuit, qui est honteux pour l'armée israélienne et les Israéliens», écrit son analyste militaire, Zeev Shiff. «Cette opération est un acte cruel sans logique militaire ou politique», estime-t-il, alors qu'un correspondant du journal a carrément accusé Israël d'avoir «commis un crime de guerre».

EN BREF

Mort de Vance

Washington (Reuters) — L'ancien secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, qui a œuvré dans les dernières années de sa vie en faveur de la paix en ex-Yugoslavie, s'est éteint samedi à l'âge de 84 ans.

Vance avait la maladie d'Alzheimer. Il est décédé à l'hôpital du Mont Sinai à New York. Lorsqu'il était secrétaire d'Etat du président Jimmy Carter, il avait contribué à l'élaboration du traité de paix israélo-égyptien de Camp David, signé en 1979.

Déclaration de guerre du président pakistanais contre le «fondamentalisme»

Moucharraff passe aux actes

■ Des centaines d'islamistes sont arrêtés

■ L'aviation américaine poursuit ses bombardements

D'APRÈS L'AFP

Des centaines d'islamistes ont été arrêtés à l'occasion de la lutte antiterroriste décrétée par le président Pervez Moucharraff, tandis que l'aviation américaine a continué hier à pilonner des bases présumées du réseau islamiste al-Qaïda dans l'est de l'Afghanistan, tandis qu'au Pakistan,

La déclaration de guerre lancée samedi par le chef de l'Etat pakistanais «au fondamentalisme, à l'extrémisme et au militantisme» a été accueillie avec satisfaction un peu partout dans le monde, mais a suscité une réaction prudente du gouvernement indien qui a déclaré attendre des actes de son voisin et rival.

En Afghanistan, les avions américains ont mené dans la nuit de samedi à dimanche de nouveaux raids contre la région de Zhawar, près de Khost (est), censée abriter un camp d'entraînement d'al-Qaïda, le réseau islamiste dirigé par Oussama ben Laden, a rapporté l'agence Afghan Islamic Press (AIP). Le bombardement était «lourd et intense», a indiqué l'AIP, citant des résidents de la ville pakistanaise frontalière de Miran Shah.

Selon le chef d'état-major interarmées américain, le général Richard Myers, la zone de Zhawar, qui fait l'objet de frappes aériennes presque

quotidiennes depuis le 3 janvier, comporte plus de 60 bâtiments et une cinquantaine de grottes.

Des troupes américaines acheminées sur place y ont découvert «des tas et des tas d'équipements militaires», a-t-il dit. Au Pakistan, près de 900 extrémistes ont été arrêtés en l'espace de 24 heures depuis l'interdiction par le président Moucharraff de cinq groupes politico-religieux.

Parmi ces organisations figurent un parti pro-taliban qui avait envoyé des milliers de volontaires en Afghanistan et deux partis séparatistes cachemiris, instigateurs selon l'Inde de l'attentat contre le parlement à New Delhi le 13 décembre, à l'origine de la crise entre les deux pays. La police a déclaré que plusieurs centaines d'extrémistes religieux avaient été arrêtés hier matin dans tout le pays et que plusieurs centaines de locaux, appartenant aux organisations interdites, avaient été placés sous scellés dans les provinces du Pendjab, du Sind et du Baluchistan pendant la nuit.

Le ministre indien des Affaires étrangères Jaswant Singh s'est félicité des décisions du président pakistanais, mais a ajouté que l'Inde jugera sur les actes. «Nous accueillons avec satisfaction l'engagement déclaré [du Pakistan] de ne plus soutenir ou permettre l'utilisation de son territoire pour le terrorisme n'importe où dans le monde, y compris dans l'Etat indien du Jammu et Cachemir», a affirmé hier le ministre. M. Singh a néanmoins ajouté que l'engagement du président pakistanais serait jugé «par les actions concrètes prises» contre «le terrorisme transfrontalier».

Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a estimé que le général Moucharraff avait «pris une position courageuse et inspirée qui place le Pakistan contre le terrorisme et l'extrémisme à l'intérieur de ses frontières comme à l'extérieur».

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan s'est félicité de l'accent mis sur «la tolérance, l'état de droit et la nécessité de combattre le terrorisme et l'extrémisme», y voyant un geste vers la paix dans la région.

A Cuba, les vingt premiers prisonniers acheminés d'Afghanistan, membres présumés des talibans ou d'al-Qaïda, ont été entamés sur la base militaire américaine de Guantanamo une période de détention illimitée dans des conditions de sécurité draconiennes. En Grande-Bretagne, des groupes et des hommes politiques se sont inquiétés des conditions de détention des prisonniers, parmi lesquels se trouve un citoyen britannique.

«Quel que soit leur statut, ces prisonniers ont des droits légaux et ce que nous avons entendu suggère que leurs droits sont menacés», a estimé le président de la commission des Affaires étrangères des Communes, le député travailliste Donald Anderson.

Un proche du pouvoir confie que la publication de reportages à l'étranger sur l'explosion du sida dans le Henan, tout au long de l'année dernière, a aidé Pékin à faire passer la décision de reconnaître l'épidémie, finalement annoncée en août. Depuis, les autorités locales font de la résistance et empêchent, par exemple, l'intervention des organisations internationales et non gouvernementales dans la région sur une grande échelle.

Le sida renvoie également le pouvoir chinois à une image peu flatteuse de la société: la face cachée du miracle économique. Au cours des deux dernières décennies, la Chine a enregistré d'im-

mens progrès économiques, mais également une dislocation sociale croissante qui inquiète les plus lucides des dirigeants. Le virus du sida s'est engouffré dans cette brèche, à la fois par ce commerce du sang, mis en place par des responsables locaux peu scrupuleux, mais aussi par la prostitution, qui a pris à travers le pays une proportion gigantesque, ou encore par la drogue qui touche certains secteurs de la société.

Il faudra aux dirigeants chinois encore plus de courage politique que celui qui leur a fait franchir les premiers pas l'an dernier, pour s'atteler à l'ensemble de ces points faibles de la société. Ils dérangeraient en effet pas mal d'intérêts en place, de potentats locaux qui vivent de cette dislocation, de petits arrangements avec la morale ou la loi qui font que la Chine, aujourd'hui, va bien économiquement et mal socialement. C'est, indirectement, le message des révoltes du sida du Henan. Un révélateur des dysfonctionnements de la société chinoise actuelle.

Le sida n'est plus tabou en Chine

PIERRE HASKI

LIBÉRATION

Pékin — Jusqu'à une date récente, le mot sida était quasiment tabou en Chine populaire. Les statistiques officielles ne faisaient état que de 25 000 personnes contaminées dans ce pays de 1,3 milliard d'habitants, alors que la réalité serait bien supérieure à deux millions. Le sida apparaissait dans les pages «étrangères» de la presse officielle, à propos de la lointaine Afrique ou des conférences internationales.

Tout a basculé en août, lorsque le gouvernement a reconnu que la Chine était elle aussi menacée par la pandémie et a annoncé un «plan d'action». Depuis, les médias chinois, jusque-là très discrets, parlent du sida et une conférence nationale a été organisée en novembre à Pékin pour mobiliser le secteur médical. Lors de ce forum, le responsable du programme de l'ONUSida, Peter Piot, a souligné que 10 millions de vies pouvaient être sau-

vées si la Chine faisait ce qu'il fallait pour bloquer la progression de la maladie, qui menace de prendre, dans cet immense pays, des proportions catastrophiques.

Apparences rigoristes

Mais il y a loin des proclamations aux actes, car le virus est un défi à plusieurs facettes pour le pouvoir communiste chinois. La principale réticence à admettre l'existence de la maladie en Chine était, jusqu'à récemment, l'hésitation à reconnaître que la société chinoise s'est à ce point ouverte et banalisée qu'elle a en son sein des gens qui ont des relations sexuelles «libres», des homosexuels, des drogués... Pour le Parti communiste, il fallait sauver les apparences rigoristes d'un régime qui l'est, dans les faits, beaucoup moins. Ce tabou-là a volé en éclats, tout comme, par exemple, celui de l'homosexualité qui commence à avoir droit de cité.

L'autre réticence était beaucoup plus pragmatique. Il s'agissait d'éviter au pouvoir d'être éclaboussé par

IDÉES

SANS-ABRI

Ni dans ma cour, ni dans ma rue?

Peut-on respecter la personne au-delà de sa marginalité?

MARIO POIRIER

L'auteur est psychologue clinicien depuis une vingtaine d'années et a principalement œuvré dans les milieux communautaires du centre-ville. Il est maintenant professeur agrégé de psychologie à l'Université du Québec (Télug) où il est responsable d'un DESS en santé mentale. Membre du Collectif de recherche itinérance (CRI) depuis le tout début, ses recherches dans ce domaine sont subventionnées par le CQRS et le CRSR.

Ces derniers jours, on a souvent prétendu que l'itinérance serait due à la désinstitutionnalisation. Pourtant, rien dans la recherche ne permet de l'affirmer. Les enquêtes qui ont porté sur la santé mentale des sans-abri sont souvent sommaires, effectuées par des chercheurs qui ne sont pas cliniciens, et les données obtenues sont complexes. S'il y a certes des sans-abri souffrant de troubles psychiques (dont la schizophrénie), ceux-ci ne semblent nullement constituer le groupe le plus nombreux, loin de là. On retrouve plutôt une gamme de difficultés, allant des troubles anxieux aux troubles de l'humeur et aux troubles de la personnalité. Enfin, l'impact de la toxicomanie est beaucoup plus important que celui de la psychose comme facteur de prédiction ayant pour conséquence de se retrouver dans la rue, à long terme. Toutes les enquêtes montrent cela. Bref, rien n'indique d'une majorité des sans-logis provienne de la désinstitutionnalisation et encore moins qu'un enfermement asilaire, outre qu'il minerait des décennies de travail d'accès à la citoyenneté et à l'intégration sociale, serait d'une quelconque utilité pour confronter le problème de l'itinérance.

Sous quel angle aborder alors l'itinérance? Dans la réalité, toutes sortes de personnes se retrouvent temporairement à la rue et fréquentent les ressources spécialisées (comme l'Accueil Bonneau); certaines, mais c'est une minorité, sont d'authentiques «street people» ne dormant pratiquement que dans la rue; beaucoup d'autres sont précairement domiciliés sans être sans domicile fixe pour des périodes prolongées; d'autres vivent ici et là, chez des amis, des parents, et recourent ponctuellement à l'aide communautaire sans jamais dormir à la belle étoile; d'autres enfin passent deux ou trois mois d'été de leur jeunesse bel et bien dans la rue, mais sans que cela conduise nécessairement à une itinérance prolongée à l'âge adulte.

Dans tous les cas cependant, il y a un réel dénuement et, très souvent, une réelle souffrance psychologique, qu'elle prenne la forme d'une crise transitoire ou d'un problème plus ancré (sans qu'il soit forcément d'ordre psychotique).

Selon la recherche, trois types d'expériences traumatiques semblent tout particulièrement propices à l'émergence d'une itinérance prolongée à l'âge adulte: ■ les séparations prolongées dans la petite enfance (deuils douloureux, rejets, abandons); ■ les expériences d'agressions sexuelles et de violence familiale; ■ la multiplication des diverses formes de déracinement dans la jeunesse (placements successifs dans plusieurs familles d'accueil, etc.).

De plus, les familles des futurs sans-abri semblent éprouver beaucoup de difficultés à accepter l'intervention de tiers (famille élargie, amis, intervenants) auprès de leurs membres, ce qui soulève un autre niveau de déracinement, soit celui entre la famille de l'itinérant et le soutien social ambiant.

Chose certaine, on ne peut pas considérer le sans-abri comme étant seulement un corps «dans le chemin», presque là par hasard, et qu'il faille soudainement abriter, héberger, immobiliser dans l'espace. Le sans-logis a aussi une âme, c'est-à-dire, plus prosaïquement, une dynamique intérieure, faite de souvenirs, de sentiments, de désirs, d'attentes, bref de mobiles donnant sens à son itinérance.

Tout en reconnaissant pleinement l'urgence d'accroître le parc des logements sociaux et tout particulièrement celui des maisons de chambre, une erreur serait de croire que l'itinérance s'arrête à la seule question du logement. C'est une simplification et une illusion. Dans les faits, et l'intervention le démontre souvent, un logis peut être habité par le sans-abri puis rapidement déinvesti, laissé à l'abandon, la personne retournant à l'anomie de la rue ou à l'itinéraire plus ou moins aléatoire de prises en charge partielles et transitoires. Pour un certain nombre de sans-abri, le seul fait d'être «coincés» dans un logement, un domicile fixe, est source d'une intolérable angoisse. Il faut partir, il faut fuir, il faut prendre la porte et retourner à la rue.

Szasz était en 1990, à ce sujet, on ne peut plus explicite: «Donner un abri à la personne sans foyer n'est pas [toujours] approprié parce que l'abri qu'on lui fournit n'est pas le genre de toit qu'elle veut. Montrer à la personne sans abri à s'en trouver un ne marche pas non plus, parce que l'élève ne peut ni ne veut apprendre à se loger. Il n'y a rien là de nouveau sous le soleil. C'est d'ailleurs pourquoi, durant de longues périodes, les pauvres [sans-abri] ont été logés plus ou moins contre leur volonté; et pourquoi les experts qui proposent de régler le problème des sans-abri continuent de jouer avec l'idée d'utiliser la coercition pour loger les bénéficiaires de leurs généreuses idées.»

Bref, le domicile n'est pas un attribut biologique. On ne naît pas comme une tortue avec un toit sur le dos. C'est par le processus de socialisation que l'enfant acquiert le langage, les codes normatifs, les habiletés relationnelles, éventuellement une fonction sociale. Tout cela exige des apprentissages complexes. C'est dire que s'il faut plus de logements, une évidence pour tous ceux qui œuvrent dans le domaine, il faut aussi beaucoup plus de soutien psychosocial pour soutenir la démarche de la personne, y compris dans son rapport à son éventuel logement.

Les héberger de force?

L'errant, le sans-abri, le mendiant, le clochard, le vagabond, le sans-abri, le sans domicile fixe — moult termes qui décrivent une condition de vie



ANDY CLARK REUTERS

Une erreur serait de croire que la problématique des sans-abri s'arrête à la seule question du logement.

fondée sur l'indigence, l'instabilité résidentielle et l'exclusion — sont omniprésents dans les rassemblements urbains depuis l'Antiquité! Platon, dans ses Lois, dictait déjà ce qu'il conviendrait de faire avec eux: les conduire sans ménagement à la frontière. On pourrait résumer ce réflexe par un nouvel adage: ni dans ma cour, ni dans ma rue!

Notre société carbure au rangement. Chaque chose à sa place, chaque personne à son poste, chaque institution dans sa mission spécifique, chaque citoyen dans sa «casa» le soir venu. Sans même en être bien conscients, nous sommes des adeptes aveugles de ces deux grandes règles de la vie en société: résider et travailler. C'est là la norme première, la règle d'or de notre morale. Toute déviation est suspecte et objet de notre sollicitude, qu'elle soit charitable ou agressive. Or, le sans-logis ne se laisse pas caser ni classer aisément: occupant plutôt passif des espaces publics, il y étale cependant sa différence et sa misère. Il ne semble se diriger nulle part, il ne semble rien faire, il ne semble servir à rien. Il échoue à respecter les deux dictats de notre commune identité. Il devient alors un objet d'inquiétude étrange, d'altérité radicale, qui, peut-être, éveille chez le sédentaire des angoisses inédites («Suis-je vraiment assuré que ce que je fais si fébrilement à chaque jour ait un quelconque sens?»), de sourdes inquiétudes par rapport à la survenue possible de crises («Est-ce que, dans certaines circonstances, cela pourrait m'arriver à moi aussi?»), des terreurs viscérales face à la maladie, à la marginalité, à la folie et à la mort («Vais-je aussi déambuler ainsi dans les rues si j'ai un jour l'Alzheimer? Vais-je me retrouver seul, la vieillesse survenue et la mort approchant?»).

Cette inquiétante étrangeté n'est donc pas seulement portée par le sans-abri, elle est déjà là chez le sédentaire, mais dissoute dans sa course quotidienne aux avantages. Il ne voit rien en lui de ce qu'il constate chez le misérable: la vulnérabilité évidente de la condition humaine.

Si on veut aider les sans-logis, il faut pourtant bien prendre conscience des velléités de contrôle social entourant cette forme de marginalité. Il faut tout d'abord réaliser que le sans-abri est également un citoyen et qu'il ne demande pas nécessairement tous les changements qu'on aimerait lui imposer. Comme citoyen, il a bien le droit d'utiliser les espaces publics, de déambuler dans les rues, de s'asseoir dans les parcs, et, pourquoi pas, de piquer à l'occasion un petit somme sur un banc. Il a bien le droit de parler aux passants ou de s'asseoir tranquillement dans un restaurant pour prendre un café. Comme citoyen, il a des droits, une réalité qu'on peut avoir tendance à oublier, en la masquant par une analyse sommaire, superficielle, des troubles de son état.

Des pistes de solutions

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de solutions et qu'il faut faire son deuil de l'aide aux sans-abri? Non, bien sûr, ce serait là être lâche et indigne. Les pistes de solutions existent, sont bien documentées, et elles n'attendent souvent qu'un peu plus de profondeur et d'engagement dans nos politiques pour être rapidement mises en place. Quatre de

ces solutions me semblent incontournables.

La première consiste effectivement à réinvestir massivement dans le logement social et tout particulièrement dans le réseau des maisons de chambre: cela n'éliminera pas l'itinérance ni n'empêchera l'expression publique et bien visible de la souffrance. Ce sera cependant un pas énorme pour combattre la grande pauvreté et un outil de plus dans l'arsenal des intervenants, un moyen de plus d'aider à la réinsertion des personnes itinérantes. La seconde solution est de soutenir beaucoup plus les organismes communautaires spécialisés dans l'itinérance: voilà où est l'expertise-terrain et voilà où les sans-abri sont le plus en interaction avec les agents sociaux. Ces organismes que tout le monde commence à connaître — l'Accueil Bonneau, La Maison du Père, le Chaînon, le Refuge des jeunes — pour n'en nommer que quelques-uns, ont depuis des années un travail extraordinaire, souvent fort mal compris par les technocrates et les traitants des réseaux de la santé et des services sociaux. C'est là d'abord qu'il faut investir, et massivement.

La troisième solution laisse pourtant tomber un pot après ces fleurs: il faut que les organismes communautaires profitent de leur rôle d'avant-plan pour développer davantage leurs compétences cliniques, pour intervenir avec plus d'efficacité, avec de réels plans d'aide thérapeutique et avec de réels efforts de concertation entre eux et avec le réseau de la santé. Et là, il faut aussi investir — dans l'embauche d'intervenants psychosociaux, dans la formation, dans la supervision clinique — pour permettre cette éclosion pleine et entière de la capacité d'aide. Il ne suffit pas de renvoyer aux services publics, références qui sont souvent mal suivies et pour cause: la n'est pas le lieu premier de présence, d'appartenance et de confiance.

Enfin, la quatrième solution, la plus évidente et pourtant la moins souvent comprise, est qu'il faut soutenir considérablement les droits civiques des sans-logis et leur accès à la parole publique et aux lieux où leurs problèmes sont politiquement discutés: ferait-on des politiques pour les femmes et les jeunes sans les femmes et les jeunes? Comment se fait-il qu'on ne demande pas aux sans-logis ce qu'ils pensent de la destruction des abris de fortune de leurs pairs ou ce qu'ils proposent pour améliorer concrètement leur condition de vie?

En conclusion, n'est-il pas temps que nous dépassions ces deux bornes de nos réactions ataviques devant la marginalité des sans-abri: nos bouffées soudaines et délirantes de charité (où l'on joue quelques jours à Noël aux guignols bien pensants en apportant trois boîtes de conserves et deux vieux chaussures) suivies par nos fantasmes ou nos comportements de harcèlement punitif et de contrôle social. On donne d'une main et on frappe de l'autre! Peut-on contenir ces dérapages spontanés et penser à plus long terme? Peut-on respecter la personne au-delà de sa marginalité? Peut-on faire place à une approche où le sans-abri ne serait plus perçu comme un corps vide de sens à entreposer pour son propre bien, ni non plus comme une menace ambulante qui fait tache dans notre société si bien polie?



Serge Bouchard

Je suis allé en Boeing

Je reviens d'une mission importante en Chine. Dès mon retour, la remarque d'un ami a résumé mes inquiétudes. Dans le cours de notre éducation, on nous l'a cachée, la Chine. Il y a là-bas l'humanité en résumé, mais peu nous importe l'âme et l'histoire chinoises du moment que la vague Britney Spears continue de déferler sur ce que nous savons du monde. Au-delà des 1000 McDonald's qui ouvriront leurs portes bientôt dans toutes les grandes villes de Chine, les Chinois ont un petit côté chinois qui n'est pas prêt de s'estomper. Cela fait trois mille ans que les Chinois se disent Chinois, malgré les dominations étrangères répétées. Cela fait trois mille ans qu'ils se résignent, qu'ils se trompent, s'effondrent, se relèvent, fabriquent, inventent, détruisent. Ils savent la famine, l'intolérance, l'erreur. Ils sont fous de beauté et de sagesse. Ils savent tout de la cruauté envers eux-mêmes, envers les étrangers, les animaux et la Nature. Ils ont dix fois fait les bêtises que des sociétés peuvent faire, ils ont dix fois réalisé les choses les plus fines et les plus belles qui soient. Ils ont commercé à en devenir fous, ils ont cultivé la terre jusqu'à l'impossible, déforesté, détourné les fleuves, exterminé les animaux sauvages, il n'est rien que les Chinois n'aient fait.

Mais la Chine reste un mystère. Ce qui me pousse à penser que notre ignorance du monde augmente au fil de notre temps. Elle augmente à la mesure du progrès technique, de la richesse matérielle et de l'individualisme. Car, pour suivre le simple train de la complexité et de la profondeur des réalités culturelles désormais accessibles, il nous faudrait revoir entièrement les fondements de notre éducation. Nous volons en avion et nous allons partout sur la planète mais nous ne possédons rien pour nous retrouver dans l'immensité du monde. Où voyez-vous des cours obligatoires sur les valeurs et les cultures humaines? Où voyez-vous des formations sur la cohabitation naturelle de l'extase et du dégoût? Comment chacun de nous peut-il espérer transcender sa vie quand rien ne s'enseigne au sujet des miracles, de l'histoire et de la forte survivance des identités culturelles?

Malgré les encyclopédies électroniques, les journaux, la télévision, les documentaires, malgré les voyages, mais surtout à cause de tout cela, l'ignorance est devenue un handicap sérieux dans nos rapports au monde. Il est très facile d'aller en Chine, il est plus difficile de savoir où nous sommes rendus quand nous y débarquons. Les mots magiques de la mondialisation nous font un tort considérable en prétendant tout expliquer: le dollar américain, Burger King ou la téléphonie cellulaire n'expliquent rien du tout. Il y a deux cents pays dans le monde, et il y a au moins cinq mille ethnies anciennes qui ne veulent pas mourir. Comment l'avenir va-t-il résoudre cette équation? Il y a toujours moyen de discuter dans sa langue maternelle en mangeant un hamburger, les dollars américains peuvent servir à se rappeler à la mémoire de l'autre en le terrorisant et les téléphones cellulaires sont des outils remarquables de conservation des identités collectives.

En décembre, des Ouïgurs musulmans de la province de Xinjiang auraient fait sauter un restaurant McDo dans la ville de Xian au Shaangxi. Ce faisant, cette ethnie de Chine protestait contre le capitalisme américain, contre le communisme chinois, contre la domination millénaire des Hans qui ont une propension à être bouddhistes, quand ils ne sont pas taoïstes ou confucéens. Et cela n'est rien. Les Ouïgurs pourraient demain revendiquer l'indépendance du Tarim.

Oui, cela n'est rien. Une goutte d'eau dans l'océan de l'ignorance universelle. Que sait l'ethnie Miao, dans le Yunnan, des revendications nationalistes du Québec français, ou de la volonté d'autonomie des Innus au Labrador? Les quarante caribous de Val d'Or sont moins nombreux que les pandas, ils méritent probablement de survivre mais qui s'intéresse aux tourbières du Nord, au destin du carcajou, et aux rites païens encore en usage dans les contreforts de l'Himalaya?

Et nous omettons les chapitres relatifs à la Malaisie ou à l'Afrique, continent oublié, continent épuisé, qui en connaît un bout sur l'ethnité, le colonialisme européen, et la marginalité mondiale. On nous a caché la Chine, on nous a caché les Arabes. Qu'en pensent les Berbères, et d'ailleurs qui sont-ils? Je n'ai pas l'espace pour répertorier les vides dans notre connaissance du vrai monde. Mais qu'à cela ne tienne, nous opinons sur tout, sur les nations, les cultures, les ethnies et les conflits. La mondialisation est en cours sur une planète qui se réchauffe, les religions sont obsolètes, le génome humain est décodé, nous portons tous des baskets, et Britney Spears a un beau nombril.

Je ne suis jamais allé en Chine. Je suis allé en Boeing, ce n'est pas pareil.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Dominique Reny, Josée Boileau, Eric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (reluctants), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commiss). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Ducloux, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Veronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Pilon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable interne), Hélène Gervais, Mari-Eve Santerre, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Celine Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lallier, Claudette Beliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LOGEMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

Le deuxième permettra au Service d'intégration à la collectivité de relocaliser définitivement la douzaine de logements du projet Appartements supervisés Augustine-Gonzalez destinés aux jeunes mères à faible revenu âgées de 16 à 22 ans. Le dernier édifice sera pour sa part réservé à 16 familles nombreuses qui pourront ainsi profiter de logements à prix modique comprenant de trois à quatre chambres à coucher.

Mais, pour ce faire, l'église Saint-Étienne et le presbytère qui la jouxte devront être démolis. Construite en 1912 et achevée en 1947, l'église en brique jaune dont il est question n'accueillait plus suffisamment de fidèles pour justifier sa présence, estime le curé de la paroisse Saint-Étienne, le père Claude Lefebvre.

«*Tout le monde trouve son compte dans ce projet*», a-t-il indiqué. Les organismes communautaires qui cherchaient depuis plusieurs années un immeuble pour accueillir les bénéficiaires visés ont ce qu'ils veulent et la fabrique, en déficit depuis plusieurs années, se départ d'un bâtiment prévu pour 600 fidèles qui n'en accueillait plus que 60 lors des messes ces derniers temps. Mais que ces derniers se rassurent, le principal bâtiment qui sera érigé sur le terrain sera aménagé de telle sorte qu'une chapelle sera mise à la disposition du père Lefebvre pour qu'il continue à célébrer la messe comme à l'accoutumée.

«*Nous serons relogés en plus petit*», se réjouit le curé. Dans le bâtiment réservé aux aînés, nous aurons une chapelle, un secrétariat et un lieu de rencontre. Je n'ai plus envie de faire des messes dans une si grande salle pour si peu de personnes. Vous savez, le lieu a d'énormes impacts sur le comportement des gens.

Cette église n'avait, en outre, aucune valeur patrimoniale, selon la firme d'architectes L'Atelier BRAQ, embauchée par le groupe de ressources techniques Bâtir son quartier. «*Rien dans ce bâtiment ne mérite d'être légué aux générations futures*», note la responsable du dossier à Bâtir son quartier, Lorraine Gagné. D'autant plus que ce lieu n'a jamais eu une connotation positive.

S'intéressant à l'église Sainte-Étienne dans le cadre du projet communautaire qu'elle pilote, Mme Gagné a en effet retracé son historique. Elle s'est rendu compte que des discussions avaient lieu déjà en 1969 pour que l'église soit vendue. «*L'archevêché voulait se départir depuis plusieurs années de cette église déjà qualifiée d'"église des lépreux" à cause des nombreuses crises qu'il ont secouées*». Parmi ces crises, on peut noter une faillite de onze ans dans les années 30 qui avait poussé l'Église à menacer d'ex-communication les paroissiens mécontents d'avoir perdu leur argent dans une aventure financière qui a mal tourné.

La fabrique a donc accepté l'offre d'achat qui a été faite il y a plusieurs mois par les groupes communautaires. L'achat définitif devrait toutefois être signé en avril, après quoi la démolition débutera. En novembre prochain, le projet pourrait être terminé. Les promoteurs ont profité du programme Accès-logis du gouvernement du Québec afin de financer ce projet d'envergure.

Rectificatif

Contrairement à ce que nous écrivions dans notre édition de jeudi, la grande majorité des membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) participera aux réunions des conseils d'établissements des écoles québécoises. La confusion vient du fait que l'Alliance des professeurs de Montréal, qui fait partie de la FSE, boycottera ces rencontres afin de faire pression auprès du gouvernement pour le forcer à bouger dans le dossier de l'équité salariale. Nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

L'explosion des reprises de possession (dont il n'existe aucune compilation puisqu'elles relèvent de rapports privés entre le propriétaire et ses locataires) est corroborée par des notaires, appelés à officialiser les transactions immobilières.

«*Vous ne pouvez pas vous imaginer le nombre de personnes qui vont devoir chercher un logement cette année et qui ne l'avaient pas du tout prévu*», s'exclamaient ainsi en conférence de presse vendredi M^r Adrien Leduc, président de l'Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal (APAGM) et lui-même notaire depuis 31 ans.

En décembre, nous expliquait-il par la suite, la revente de plex (duplex, triplex, quadruplex) a atteint des niveaux records à Montréal. Et les nouveaux acheteurs étaient très pressés d'enregistrer leur transaction au Bureau de la publicité des droits afin de pouvoir envoyer leur avis de reprise de possession avant le 31 décembre. La loi exige en effet qu'un locataire soit prévenu six mois avant d'être expulsé quand un propriétaire veut reprendre son logement pour lui-même ou pour un membre de sa famille immédiate. Pour prendre possession d'un logement pour le 1^{er} juillet, il faut donc faire parvenir un avis en décembre.

«*J'ai habituellement un gros volume d'affaires*, raconte M^r Leduc, *mais décembre a vraiment été exceptionnel: on a été inondé de travail jusqu'au 31. Les clients, eux, me disaient qu'ils voulaient vite régler leur dossier pour pouvoir envoyer à temps l'avis de reprise de possession. Je n'avais pas vu ça depuis les années 70 et tous les notaires à qui j'en ai parlé ont vécu la même chose*».

Au Bureau de la publicité des droits de Montréal, on dit aussi que décembre a été exceptionnellement actif. La Chambre immobilière du Grand Montréal et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) confirment, elles, l'ébullition insoumise du marché de la revente des «plex» dans la région montrealaise en décembre.

Selon la Chambre immobilière, il s'est vendu 519 plex en décembre dans la grande région de Montréal (ce qui inclut les Laurentides, Laval et la Rive-Sud) comparativement à 339 un an plus tôt, soit une hausse de 53 % des ventes. C'est même plus que l'ensemble du marché de la revente de décembre (soit les condos, les unifamiliales et les plex) dont la hausse était de 49 %.

«*Le marché de la revente en décembre n'a jamais aussi fort depuis 1988, moment où nous avons commencé à avoir des données informatisées*», constate Paul Cardinal, analyste de marché

pour la région de Montréal à la SCHL.

«*La hausse est encore plus impressionnante que dans la construction neuve — qui a fait un bond de 125 % en décembre — parce que, dans ce secteur, il suffit de quelques gros chantiers pour faire fluctuer les données*, explique-t-il. *La revente est un marché plus stable, celui de Monsieur et Madame Tout-le-monde. L'augmentation qu'on voit pour décembre 2001 est donc vraiment énorme*».

Normalement, l'immobilier enregistre ses plus fortes ventes en mars et avril et la fin de l'année marque une forte baisse de l'activité. En 2001, contrairement à l'habitude et même aux prédictions, le quatrième trimestre s'est poursuivi sur la même vigoureuse lancée que les trois premiers. Pourquoi? A cause du marché de la revente de décembre.

Les observateurs expliquent la situation par la baisse des taux d'intérêt hypothécaire qui ont atteint leur plus bas plancher en 45 ans en novembre. «*Jamais il n'y a eu aussi peu de différence dans le loyer mensuel entre le fait d'être propriétaire ou locataire*», dit Paul Cardinal. Plusieurs locataires ont donc décidé de faire le saut et d'acheter une propriété plus vite que prévu.

Et dans cette effervescence, les «plex» ont la cote. D'une part parce que le marché y est moins serré que du côté de l'unifamiliale ou des condos — on y compte neuf vendeurs pour un acheteur alors qu'il y a six vendeurs pour un acheteur dans les deux autres catégories. (Un marché équilibré comprend dix vendeurs pour un acheteur.) D'autre part parce que ce secteur reste un bon investissement, comme le montrent les analyses de la SCHL.

Bien sûr, chaque vente de «plex» n'entraîne pas automatiquement l'expulsion d'un locataire. Un nouveau propriétaire peut tout simplement remplacer un propriétaire qui résidait déjà sur les lieux. Mais plusieurs propriétaires de «plex» montréalais n'y résident pas, gérant plutôt ceux-ci comme un investissement. Et comme le marché immobilier est actuellement en plein redressement, c'est un bon moment pour vendre.

«*L'immobilier est à nouveau perçu comme une valeur sûre et les prix rattrapent les hauts niveaux des années 80, avant le grand creux des années 90*», explique Michel Beauséjour, chef de la direction de la Chambre immobilière du Grand Montréal. D'ailleurs, dit-il, la demande est telle que les résidences mises sur le marché s'envolent actuellement en quelques jours. Et cette ébullition se poursuit. Dans les dix premiers jours de janvier, les ventes de logements existants sont 27 % plus élevées qu'à pareille date l'an dernier.

PICARD



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Luc Picard: «Je ne m'excuserai jamais plus d'être un gars. Ça, c'est fini.»

Des hommes qui ne sont pas des moutonnés, il en a du moins campé, Luc Picard: celui de Chevalier de Lorimier dans *15 février 1839*, celui de Michel Chartrand dans la série télévisée. Cette fois-là, il avoue avoir eu peur de plonger.

«*Rien de plus casse-gueule que d'interpréter quelqu'un qui tout le monde connaît. Tu peux te rendre complètement ridicule*».

Vaines craintes. Le rôle lui a valu deux prix: un MétroStar et un Géméau. De toute façon, la télé s'entête à lui porter chance. Un Géméau et un MétroStar aussi pour son rôle de Nour Guité dans *L'Ombre de l'épervier*. Un MétroStar pour son François Pelletier dans le premier *Omertà*. Un Géméau pour le même rôle dans *Omertà II*. «*Les prix, ça donne confiance mais ça s'oublie vite*».

Pas moutonne pour deux sous, mais franchement inquiet, ce Roch Thériault, dit Moïse, qui vient d'incarner pour le petit écran, terrible chef de secte dont les pulsions sadiques ont fait trembler le Québec. Ça lui a donné un choc d'entrer dans la peau d'un tel personnage. Il venait de jouer un tueur en série dans *Le Collectionneur* de Jean Beaudin (un long métrage qui devrait sortir sous peu dans nos salles), mais Moïse, c'était particulier.

«*Au départ, il me plaisait de jouer les méchants. Cela dit, Roch Thériault est vivant et sinistre. Lorsque son avocat a appelé la production, ça m'a fait passer des frissons. Je me suis dit: ce gars-là va penser à moi. Voilà une intimité dont je me passerais*».

Il a pourtant essayé de trouver à son personnage un coin d'humanité. «*Tout le monde en a quand tu grattes un peu*», précise Picard. C'est un homme qui avait besoin d'être exceptionnel et qui n'a pas trouvé d'autres moyens d'y parvenir.

Luc Picard n'a pas remis son rêve, devenir réalisateur de cinéma, mais de nouveaux projets d'acteur s'offrent tout le temps à lui. Il dit oui. Il remet ça. Un jour, il ne le mettra plus et passera de l'autre côté de la caméra. Pour nous étonner sans doute une fois de plus.

été comme dans notre fiction, est un héritage des défaites de guerre. «*Le matriarcat est si fort dans les familles. Chez nous, il existe un vrai problème masculin. Le père était absent. Pourquoi? Des questions, j'en ai davantage que de réponses, mais, chose certaine, je ne m'excuserai jamais plus d'être un gars. Ça, c'est fini. Et je serai un père présent*».

Pas des «moutonnés»

Des hommes qui ne sont pas des moutonnés, il en a du moins campé, Luc Picard: celui de Chevalier de Lorimier dans *15 février 1839*, celui de Michel Chartrand dans la série télévisée. Cette fois-là, il avoue avoir eu peur de plonger.

«*Rien de plus casse-gueule que d'interpréter quelqu'un qui tout le monde connaît. Tu peux te rendre complètement ridicule*».

Vaines craintes. Le rôle lui a valu deux prix: un MétroStar et un Géméau. De toute façon, la télé s'entête à lui porter chance. Un Géméau et un MétroStar aussi pour son rôle de Nour Guité dans *L'Ombre de l'épervier*. Un MétroStar pour son François Pelletier dans le premier *Omertà*. Un Géméau pour le même rôle dans *Omertà II*. «*Les prix, ça donne confiance mais ça s'oublie vite*».

Pas moutonne pour deux sous, mais franchement inquiet, ce Roch Thériault, dit Moïse, qui vient d'incarner pour le petit écran, terrible chef de secte dont les pulsions sadiques ont fait trembler le Québec. Ça lui a donné un choc d'entrer dans la peau d'un tel personnage. Il venait de jouer un tueur en série dans *Le Collectionneur* de Jean Beaudin (un long métrage qui devrait sortir sous peu dans nos salles), mais Moïse, c'était particulier.

«*Au départ, il me plaisait de jouer les méchants. Cela dit, Roch Thériault est vivant et sinistre. Lorsque son avocat a appelé la production, ça m'a fait passer des frissons. Je me suis dit: ce gars-là va penser à moi. Voilà une intimité dont je me passerais*».

Il a pourtant essayé de trouver à son personnage un coin d'humanité. «*Tout le monde en a quand tu grattes un peu*», précise Picard. C'est un homme qui avait besoin d'être exceptionnel et qui n'a pas trouvé d'autres moyens d'y parvenir.

Luc Picard n'a pas remis son rêve, devenir réalisateur de cinéma, mais de nouveaux projets d'acteur s'offrent tout le temps à lui. Il dit oui. Il remet ça. Un jour, il ne le mettra plus et passera de l'autre côté de la caméra. Pour nous étonner sans doute une fois de plus.

La fête des Hells à Toronto

Le maire Lastman se fait tancer

Toronto (PC) — L'important rassemblement des Hells Angels à Toronto a pris fin hier et en dépit des mises en garde sur les risques de violence engendrés par la présence des motards criminels, c'est plutôt le maire de la ville qui a été fustigé par les autorités.

Quand on a appris que plus de 400 motards criminels envahiraient le centre-ville de Toronto, la police s'est préparée au pire et a multiplié son effectif dans les rues de la ville, particulièrement King Street, où se situe l'hôtel Holiday Inn qui hébergeait les membres du gang. Tout allait bien jusqu'à ce qu'un cliché du maire de Toronto, Mel Lastman, donnant la main à un Hells Angel, paraisse en une du *Toronto Sun*.

La photo n'a pas seulement indigné plusieurs Torontois, elle a semé la controverse ailleurs au pays. Selon Guy Ouellette, un ex-policier à la Sûreté du Québec considéré comme un spécialiste des gangs de motards, le maire Lastman a commis une grave erreur et aidé les Hells Angels à peaufiner leur image publique.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, s'est dit choqué par l'attitude de M. Lastman et l'argument du maire selon lequel les motards ne voulaient que dépenser de l'argent et s'amuser à Toronto. Les élus de Toronto devraient demander aux motards comment ils se sont procuré cet argent, a-t-il dit. Et le maire de la nouvelle ville de Montréal, Gerald Tremblay, a assuré qu'il ne fraterniserait jamais avec les Hells Angels.

Certains dirigeants de Toronto se sont aussi interrogés sur le geste de leur maire. «*J'ai fait part de mes préoccupations au maire, il a ses propres raisons pour faire ce qu'il a fait*», a dit le chef de police Julian Fantino. Le président du conseil d'administration du service de police, Norm Gardner, a dit ne pas comprendre le geste du maire. Peut-être a-t-il sous-estimé le caractère dangereux des Hells Angels, a-t-il supputé.

TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 1

Quinze des 35 causes (soit 45 %) qui se sont rendues devant la CLP ont été tranchées en faveur de la travailleuse qui a porté plainte.

Mais la CLP n'est pas exempte de tout reproche, note la chercheuse. «*Notre étude montre une autre tendance de nature à inquiéter*», écrit-elle. La CLP, pour juger des dossiers, utilise fréquemment «*des critères inexistant dans les termes de la législation et se donne ainsi une assise pour rejeter les réclamations*».

Par exemple, «*le tribunal qualifie les événements de conditions normales et prévisibles d'emploi, de droit de gérance, de circonstances [...] susceptibles de se produire dans n'importe quel lieu de travail. De ce fait, les travailleuses et travailleurs ne peuvent avoir vécu d'événements imprévus et soudains puisque ce dont on se plaint n'est pas "anormal" dans le cadre des relations de travail*».

C'est là non seulement une mauvaise lecture de la loi, mais aussi une véritable banalisation du phénomène de la violence psychologique au travail, croit M^r Pronovost. «*Rien dans la loi, écrit-elle, ne fait référence à la nécessité de rechercher des événements "anormaux", "hors de l'ordinaire", "inusités"*».

Et cette recherche n'aurait même aucun sens puisque le harcèlement psychologique s'exerce par le cumul d'incidents parfois fort anodins aux yeux des tiers, mais extrêmement pénibles à vivre pour celui qui les subit (d'autant plus qu'il est souvent le seul à les percevoir avec acuité).

Les causes citées dans l'étude font ainsi état de gens qui se font retirer des tâches ou dont le volume de travail au contraire s'accroît, qui sont isolés des autres, qui sont constamment victimes de blagues, qui sont affectés à des horaires de travail qui leur compliquent la vie, ou dont le travail n'est jamais accueilli avec satisfaction par leur supérieur immédiat.

Pour M^r Pronovost, il est donc préoccupant de constater qu'un commissaire puisse écrire dans une cause: «*Tout employé doit [...] s'attendre à subir un certain contrôle de la part de son employeur et à recevoir commentaires, reproches, suggestions et même, selon le contexte, menaces*». Ou qu'un autre commissaire rejette une cause en invoquant un conflit personnel entre les deux personnes concernées.

Pourtant, note la chercheuse, les études sur le harcèlement psychologique sont claires; ce sont là précisément les gestes que font, ou les motifs qu'invoquent, ceux (colleagues ou dirigeants) qui font du harcèlement.

M^r Pronovost rappelle aussi qu'en droit, un principe bien établi veut qu'on prenne la personne comme elle est, ce qui signifie que sa personnalité en soi ne peut servir de motif pour rejeter d'emblée sa plainte.

L'attitude de la CSST et de son instance d'appel est capitale dans ce dossier, indique par ailleurs l'avocate, puisqu'en vertu de décisions récentes de la Cour suprême, elle est devenue l'unique recours pour ceux qui subissent une atteinte à leur santé en raison du travail ou dans le cadre de celui-ci.

La Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles ne mentionne pas explicitement le harcèlement psychologique mais la jurisprudence le reconnaît comme un accident de travail — donc un incident imprévu et soudain, comme le dit le texte législatif — causant une lésion de nature psychique. Les commissaires font référence à un accident parce que «*chacun des événements pris isolément et en apparence bénin pourra par leur superposition [...] présenter le caractère d'imprévu et soudain requis par la loi*».

Plusieurs organismes, dont les centrales syndicales, réclament que le harcèlement psychologique soit inscrit dans la Loi sur les normes du travail, puisqu'il s'agit d'une question de dignité au travail plutôt que de maladie. Ces groupes pressent le gouvernement d'agir vite en invoquant l'ampleur du problème.

Ce matin, la Centrale des syndicats du Québec fera d'ailleurs état d'une recherche sur le harcèlement psychologique au travail menée auprès de ses membres des secteurs de la santé et de l'éducation. «*Les constatations de la recherche de la CSQ prouvent qu'une attention beaucoup plus grande doit être accordée à cette problématique*», souligne l'avis de convocation.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► **CE MIDI:** Entrée + tartare de bœuf coupé au couteau + dessert + 18\$

► **CE SOIR:** Deux tables d'hôtes avec apéro pour 50\$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com

LE DEVOIR

LES SPORTS

Coupe du monde féminine de slalom

Pequegnot en tête du classement

AGENCE FRANCE-PRESSE

Saalbach-Hinterglemm — La Française Laure Pequegnot a relancé l'intérêt de la Coupe du monde féminine de slalom en remportant hier l'épreuve de Saalbach-Hinterglemm, au terme d'une course agressive et maîtrisée qui lui a permis de prendre la tête du classement de la spécialité.

En 1 minute 27 secondes 22/100, la Française de 26 ans a confortablement devancé la Suissesse Sonja Nef (à 58/100) et la Suédoise Ylva Nowen (à 67/100).

«Je ne pensais pas m'imposer ici, sur un tracé court et peu sélectif», s'est étonnée la jeune femme.

Deuxième de la première manche, à 41/100 de la Finlandaise Tanja Poutiainen, Pequegnot a réalisé un second parcours percutant. Quelques secondes plus tard, elle pouvait laisser exploser sa joie en voyant Poutiainen sortir du tracé dès la deuxième porte. Rayonnante, elle se roulait par terre dans l'aire d'arrivée avec ses compatriotes Vanessa Vidal (7^e) et Christel Pascal-Saioni (8^e).

Car le triomphe du jour — le deuxième de sa carrière après la victoire dans le slalom d'ouverture de la saison à Copper Mountain — possède une double valeur. Grâce aux 100 points engrangés, Pequegnot s'empare en effet du leadership de la Coupe du monde de slalom aux dépens de la Suédoise Anja Paerson. La championne du monde, victorieuse de quatre slaloms consécutifs, a en effet chuté dans la deuxième partie de la première manche après avoir réalisé le meilleur temps intermédiaire. Paradoxalement, même dépossédée du leadership en slalom, Paerson conserve de justesse la tête du classement général de la Coupe du monde.

«Le duel avec Anja, je n'y pense pas», confiait Pequegnot après sa victoire. «On est au coude à coude mais elle a déjà gagné quatre courses, moi seulement deux. On fera les comptes à la fin de la saison et je préfère pour l'instant prendre les slaloms les uns après les autres», ajoutait celle qui, après avoir réalisé le meilleur temps du premier parcours à Maribor, il y a une semaine, avait laissé échapper la victoire, terminant deuxième derrière la Suédoise.

Après plusieurs années de doute et de résultats médiocres, la Française semble en tous cas avoir trouvé un équilibre et, surtout, la régularité. Quatre fois sur le podium en six courses cette saison, les deux autres fois septième, Pequegnot met sa réussite sur le compte du travail. «A force de bosser, j'ai pu concrétiser en course les bons résultats des entraînements. Quand on travaille, on arrive à tout».

Depuis quelques semaines, la jeune Française a aussi appris à relativiser. «Le ski, dit-elle, c'est fabuleux mais ce n'est pas toute ma vie. Je ne la joue pas au départ. Pour moi, l'accident de Régine a remis le ski à sa place. Aujourd'hui, c'est du plaisir».



PASCAL LAUENER REUTERS

Iva Kostelic tout sourire hier: «Je crois que Dieu y est pour quelque chose.»

Slalom de Wengen

Kostelic jubile

REUTERS

Wengen — Le Croate Iva Kostelic a remporté hier le slalom de Wengen, comptant pour la Coupe du monde messieurs de ski alpin, en devançant d'un centième de seconde le Slovène Mitja Kunc.

«Je crois que Dieu y est pour quelque chose», a commenté Kostelic. «J'ai eu beaucoup de chance, mais c'est le sport».

La surprise du jour est signée Edoardo Zardini, l'Italien, débutant en Coupe du monde, est monté sur la dernière marche du podium après s'être élançé avec le dossard numéro 63.

A la faveur de sa victoire, Kostelic accroît son avance en tête de la Coupe du monde de slalom. Avec 411 points, le frère de Janica devance Bode Miller de 91 unités.

L'Américain, auteur d'une faible première manche, ne s'est classé que sixième, juste derrière le Français Jean-Pierre Vidal, vainqueur le mois dernier d'un slalom à Kranjska Gora.

Balle au bond



DARREN STAPLES REUTERS

MALGRÉ les vols planés du Français Thierry Henry, Arsenal a fait match nul avec Liverpool (1-1), hier à Londres, dans la dernière partie de la 22^e journée du Championnat d'Angleterre de football, un but du Norvégien John Arne Riise ayant répondu aussitôt à l'ouverture du score par le Suédois d'Arsenal Freddie Ljungberg.

Circuit de la Coupe du monde de ski acrobatique

Fontaine saute de joie

Il signe la 13^e victoire de sa carrière

PRESSE CANADIENNE

Mont-Tremblant — Nicolas Fontaine ne pouvait choisir de meilleur moment, à un mois des Jeux olympiques, pour renouer avec le succès sur le circuit de la Coupe du monde de ski acrobatique. «C'est le retour du guerrier», a-t-il déclaré, hier, après avoir signé la 13^e victoire de sa carrière, sa troisième en trois ans au Mondial Ericsson de ski acrobatique à Tremblant.

Fontaine, qui a du coup égalé le total de victoires de son mentor Jean-Marc Rozon, a récolté les honneurs de la seconde étape de la Coupe du monde de sauts. Il a éclipsé, dans l'ordre, le Biélorusse Alexei Grinchin et l'Américain Eric Bergoust, vainqueur samedi.

Sa compatriote Veronica Brenner l'a imité chez les femmes, l'emportant devant la Biélorusse Alla Tsiper et la Suissesse Manuela Mueller. Championne la veille, l'Australienne Jacqui Cooper, n'a pas atteint la finale hier.

«Ce n'est pas tant la victoire que je savoure comme la façon dont j'ai réalisé mes deux sauts», a commenté Fontaine, qui était particulièrement heureux d'avoir réussi le triple périlleux arrière avec quatre viriles qu'il tentait pour la première fois depuis les derniers championnats mondiaux.

«J'étais quelque peu craintif parce que j'avais fini ce saut sur la tête aux mondiaux l'an dernier, a-t-il souligné. Mais il fallait

bien que je le tente de nouveau en compétition, à un mois des Jeux».

Auteur d'un score de 250,75 points, le Magogois âgé de 31 ans était d'autant plus heureux qu'il a racheté sa contre-performance de la veille, quand il avait dû se contenter du 19^e rang.

«C'était important pour moi de bien faire ici. Je me disais que, de toute façon, je pouvais difficilement faire pire».

Fontaine, qui exécutera les deux mêmes sauts à Salt Lake City, était également satisfait d'avoir bien géré son stress.

«C'est peut-être la compétition au cours de laquelle j'ai été le moins nerveux. Au haut de la piste avant mon saut, j'ai écouté tous les scores des autres athlètes et ça ne m'a pas affecté du tout».

D'ici aux Jeux, il centrera les efforts sur l'exécution de ses sauts sans accorder d'importance à la victoire.

Sur une note négative, David Belhumeur a été écarté de l'équipe olympique canadienne à la suite de sa seconde mauvaise performance en autant de jours.

Le défi était presque irréalisable. L'athlète de Pierrefonds devait remporter la compétition ou, au pire, terminer deuxième, en plus d'espérer que son principal rival Jeff Bean, Ottawa, n'accède pas à la finale. Le suspense a tôt fait d'être réglé quand Belhumeur, dont c'est presque le chant du cygne à l'âge de 31 ans, n'a pu faire mieux qu'une 18^e position au terme du tour de qualification.

Bean, médaillé d'argent samedi, a poursuivi sur sa lancée en décrochant le cinquième rang, tout juste devant son compatriote Kyle Nissen, de Calgary. C'est Bean qui ira à Salt Lake City.

«La marge de manœuvre était très faible», a commenté Belhumeur, en déplorant le fait que le Canada ne misera que sur quatre athlètes dans l'épreuve masculine des sauts aux JO.

«Le Canada pourrait avoir six chances plutôt que quatre de gagner une médaille. Kyle Nissen et moi avons aussi rempli les critères de sélection, mais il n'y a que quatre athlètes qui peuvent aller aux Jeux. C'est décevant, mais ce sont les règles».

Brenner de retour

Chez les femmes, l'expérimentée Brenner a savouré un 11^e gain en Coupe du monde, un premier depuis son retour à la compétition à la suite de la sérieuse blessure qu'elle a subie à un genou en 2000.

«Cette victoire, j'y ai pensé souvent au cours de ma longue période de récupération. Elle me fournit une grande source de motivation avant les Jeux. J'ai fait mes deux meilleurs sauts de la saison et c'est plus que je ne l'espérais», a indiqué l'Ontarienne de Scarborough, en ajoutant qu'elle tentera deux sauts différents à Salt Lake City.

La jeune Albertaine Deidra Dionne a raté de peu la dernière marche du podium pour la deuxième journée de suite, terminant en quatrième position.

Coupe du monde de patinage de vitesse

Pas une seule médaille pour les patineuses canadiennes

Heerenveen (PC) — Cela ne se produit pas souvent, mais le Canada a passé une journée sans remporter de médailles, hier, à la Coupe du monde de patinage de vitesse sur longue piste dominée par la formation hôte des Pays-Bas.

Malgré tout, l'équipe canadienne a terminé la compétition avec une autre excellente récolte: quatre médailles d'or et une de bronze. Au 1000 m masculin, Jan Bos, des Pays-Bas, a remporté la médaille d'or avec un temps de 1:10,12 minute.

Il a devancé son compatriote Erben

Wennemars, deuxième en 1:10,19, et le Sud-Coréen Kyu-Hyuk Lee, auteur d'un chrono de 1:10,34. Jeremy Wotherspoon, de Red Deer, en Alberta, vainqueur du 500 m samedi, a terminé quatrième pour maintenir son avance en tête du classement de la Coupe du monde du 1000 m.

Mike Ireland, de Winnipeg, a terminé sixième et suit Wotherspoon au classement général. Toujours au 1000 m, le Québécois Patrick Bouchard a enlevé la médaille d'argent de la division B.

Ce résultat lui permet de grimper dans

le groupe A (les 20 premiers au classement) pour la prochaine étape de la Coupe du monde, qui sera disputée à Oslo début mars. «Si je compare mon temps à ceux du groupe A, je le trouve très ordinaire, a mentionné Bouchard. Mais, je dois avouer que la qualité de la glace l'était aussi [très ordinaire]!», a dit Bouchard.

Les Pays-Bas ont balayé le 5000 m masculin, Carl Verheijen remportant la médaille d'or. Le meilleur canadien a été Dustin Molicki, de Calgary, qui a terminé deuxième du groupe B.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Toronto	25	13	5	3	137	112 58
Boston	25	13	5	4	132	106 57
Ottawa	24	15	4	2	145	111 54
Montréal	18	19	6	2	115	123 44
Buffalo	18	22	4	1	120	119 41

Section Atlantique

Philadelphie	25	12	5	1	133	98 56
N.Y. Islanders	22	15	5	2	121	119 51
N.Y. Rangers	22	19	3	3	127	139 50
New Jersey	19	18	5	2	104	105 45
Pittsburgh	16	21	5	2	94	122 39

Section Sud-Est

Caroline	21	17	5	5	132	144 52
Washington	18	20	8	0	132	143 44
Tampa Bay	16	22	4	2	85	96 38
Floride	14	25	3	3	91	132 34
Atlanta	10	27	6	3	107	167 29

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	32	8	3	2	145	99 69
Chicago	26	14	8	0	139	130 60
St. Louis	23	12	6	3	125	97 55
Nashville	16	20	8	0	117	120 40
Columbus	12	25	6	1	86	126 31

Section Nord-Ouest

Edmonton	23	15	7	2	124	112 55
Colorado	24	16	6	0	116	95 54
Calgary	19	16	8	2	111	114 48
Minnesota	16	19	8	3	115	135 43
Vancouver	19	23	4	1	126	127 43

Section Pacifique

San Jose	22	13	6	3	132	109 53
Dallas	21	14	6	4	122	117 52
Los Angeles	19	17	7	2	117	106 47
Phoenix	18	17	6	3	110	118 45
Anaheim	13	25	6	3	99	119 35

Hier

Tampa Bay	2
Atlanta	2
Dallas	3
Minnesota	1

Aujourd'hui

Columbus à N.Y. Rangers, 19h00
Boston à Washington, 19h00
Philadelphie à Montréal, 19h30
Edmonton à Chicago, 20h30
Nashville à Anaheim, 22h30

Demain

Philadelphie à Ottawa, 19h00
Minnesota à Caroline, 19h00
Atlanta à Toronto, 19h30
Tampa Bay à New Jersey, 19h30
Edmonton à St. Louis, 20h00
San Jose à Colorado, 21h00
N.Y. Islanders à Calgary, 21h00
Detroit à Phoenix, 21h00
Pittsburgh à Vancouver, 22h00
Nashville à Los Angeles, 22h30

EN BREF

Agassi se désiste

Melbourne (AP) — Andre Agassi, le champion en titre des deux dernières années aux Internationaux de l'Australie, s'est désisté à quelques heures du début du tournoi, après avoir aggravé une vieille blessure à un poignet. Classé troisième, Agassi devait disputer son premier match demain. Il se trouvait dans la même section du tableau que le favori Lleyton Hewitt, le Russe Marat Safin et ses compatriotes américains Pete Sampras et Andy Roddick. Agassi, qui est âgé de 31 ans, espérait devenir le premier homme à gagner cet omnium trois années consécutives depuis l'Australien Roy Emerson, monarque de ce tournoi du grand chelem pendant cinq ans, entre 1963 et 1967. Samedi, à Melbourne, Agassi s'est incliné en trois manches aux mains de Sampras en finale d'un tournoi hors-concours. Le match, joué sous de forts vents, a duré près de deux heures.

L'Olympique de Marseille va mal

Marseille (Reuters) — Pour n'avoir pas su demeurer maître de son sujet alors qu'il menait par deux buts d'avance, l'Olympique de Marseille a concédé, samedi contre Bastia, un match nul (2-2) lourd de conséquences pour son avenir européen. Déjà éliminé mercredi de la Coupe de la Ligue par Monaco, l'OM a largement hypothéqué la possibilité d'une qualification européenne en fin de saison en «s'infligeant» un nouveau revers en championnat de France. Sous l'impulsion de son nouveau duo espagnol Alfonso-Rivera, Marseille a pourtant développé un jeu séduisant dans une première période qui l'a vu se détacher au score et compter deux buts d'avance à la pause. «Après, on s'est désagrégé. Il est possible que nous ayons eu un excès de confiance. Pourtant, il était légitime de s'attendre à une révolte corse au début de la seconde mi-temps. Nos multiples erreurs ont finalement remis Bastia dans le sens du jeu», a déploré Albert Emon, l'entraîneur de l'OM. Sortis de la Coupe de la Ligue la semaine dernière par Monaco, les joueurs marseillais ne partiront de surcroît guère favoris en Coupe de France où ils rendront visite samedi à Lens, le leader incontesté du championnat de France.

Le Canadien fait enfin confiance à ses jeunes

PRESSE CANADIENNE

Il serait exagéré de parler d'un virage jeunesse. Le Canadien mise toujours sur un noyau de vétérans alors que l'équipe lutte pour une place dans les séries. Mais les récents rappels confirment la volonté de la direction du Tricolore d'employer des jeunes lorsque ceux-ci le méritent.

Trois jeunes repêchés ces quatre dernières années ont affronté les Maple Leafs de Toronto samedi soir au Air Canada Center. Mike Ribeiro (1998), Andrej Markov (1998) et Marcel Hossa (2000) ont joué un rôle important dans le match nul de 1-1 que le Tricolore a obtenu

contre l'une des meilleures formations de la Ligue nationale. «C'est ce qu'il faut», a rappelé le directeur général adjoint Martin Madden sur la nécessité de rajeunir le club.

D'autres jeunes devraient se greffer à l'équipe d'ici à un an. Eric Chouinard (1998) et Ron Hainsey (2000) comptent parmi les plus beaux espoirs de l'organisation. Le junior Josef Balej (2000) et l'universitaire Mike Komisarek (2001) font également partie de la relève.

La présence de Hossa est particulièrement significative. Il y a longtemps que l'on a vu à Montréal un jeune de 20 ans s'imposer comme il l'a fait à ses deux pre-

miers matchs dans la Ligue nationale.

Certes, deux matchs ne font pas une carrière. Mais les deux buts qu'il a marqués laissent entrevoir un très beau talent. Samedi soir, il a déjoué Curtis Joseph d'un tir foudroyant dirigé depuis l'enclave. Le gardien de l'équipe olympique canadienne n'a jamais eu le temps de réagir.

«Il possède tout un lancer, a commenté Michel Therrien après la rencontre. Il vient de disputer un autre bon match. Il m'impressionne.» Il faut saluer ici le courage de l'entraîneur du Canadien. Il a osé employer Hossa dans le troisième trio qu'il oppose toujours à la meilleure unité de l'adversaire.